



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

CONSEIL D'ECOLE n°3 le vendredi 16 juin à 18h

Présents : Mmes Jamet, Lagnès, Veyrat-Masson, Marin, Sylvestre, Lerner, Cornet, Farys, Vernaz C., Vernaz V., Deville, Rimboud, Langlois, Cusin-Rollet, Mrs Battentier, Violi, Roubeau

Ordre du jour :

- Activités des classes, projets de l'année écoulée
- Point financier de l'association sportive de l'école et budget de l'école
- Bilan RASED
- Prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine
- Rythmes scolaires
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

Une nouvelle collègue a été nommée sur l'école à titre définitif : il s'agit de Fanny SYLVESTRE.

1) Activités des classes, projets de l'année écoulée

	Maternelle	CP/CE1	CE1/CE2/CM1	CM1/CM2
Activités du dernier trimestre	Intervention de la FRAPNA autour des insectes avec la construction de deux hôtels à insectes. Concours Wipli autour des châteaux Les cabanes de la Rochette sont venues le 6 juin Mat s'éclate à l'école en lien avec CM et CP Sortie à Tamié le 27 juin au fort et visite de la ferme.	cycle patin à glace		Visite du collège pour CM2 Intervention pour les CM autour de l'énergie avec l'ASDER cycle piscine pour les CM
			ludothèque	
		Sortie de fin d'année au sentier des Pointières.		

Projet musique finalisé par un spectacle en deux temps (maternelle et primaire) qui a plu à beaucoup de monde.

Semaines sans écran : les enfants et les familles ont bien joué le jeu. Le projet a permis des moments d'échanges intéressants sur l'addiction, l'ennui, les substituts... L'équipe envisage de renouveler l'expérience.

Activité patinoire : Suite aux différents contre-temps rencontrés lors des séances de patin (oubli de préparation du matériel, oubli de notre réservation...), monsieur Battentier a écrit un courrier à la patinoire afin d'expliquer notre mécontentement. Le maire s'engage à en faire part au président de l'Arlysière.

Question d'un parent : Il semblerait que cette année, les activités en maternelle étaient moins nombreuses.

Tout d'abord, le conseil d'école précise qu'il n'est pas destiné à accueillir les questions d'ordre pédagogique. Les enseignants invitent donc les parents à se rendre directement auprès d'eux pour ce type d'interrogation.

Malgré cette remarque préliminaire, nous précisons que nos choix pédagogiques se font en lien avec les projets qui nécessitent ou non des activités « extraordinaires ». Cette année, beaucoup d'activités se sont passées au sein de l'école sans parent car des intervenants extérieurs étaient présents ou les classes d'élémentaires étaient sollicitées pour encadrer les plus petits.

2) Point financier de l'association sportive de l'école et budget de l'école

Bilan financier de l'association sportive de l'école du 1^{er} septembre 2016 au 8 juillet 2017

	Recettes	Dépenses
Reste de l'année précédente	2129	
timbres		18
MAE		78.49
dépassement photocopies couleurs		22.92
acomptes cinéma pour toutes les classes		98.42
acomptes spectacles Dôme élémentaires		346
transport maternelles Doussard		420
transport courseton		144
ludothèque 5 classes		150
Ateliers (cuisine, bricolage...) toutes les classes		348.36
Livres à 1€		38
Prêt ski de fond Pringolliet		150
Achat d'instruments de musique		311.40
Paieement photos de classe		1446.50
Photos de classe	2270	
1€ de participation aux diverses activités	157	
Total	4556	3572.09

Activités financées par le sou des écoles :

bus ludothèque pour 4 classes	360
transport cinéma élémentaires	144
transport piscine CM	432
transport patinoire CP	432
bus sorties de fin d'année	840
bus collège visite CM	72
budget transport pour le sou des écoles : 2280€	
Spectacle du Dôme élémentaire	94
cinéma	379
Piscine CP/CE	1435
Piscine CM	720
Patinoire CP/CE	275.40
Intervention FRAPNA	476
Cabanes de la Rochette	936
Sortie scolaire maternelle	275
Intervention Catherine Martinal	1508
moniteur ski de fond	360
Cages de foot	80
Attaches de ski de fond	40
Budget activités : 6578.40€	
Budget total : 8858.40€	

Spectacle de Noël offert par le sou des écoles : 800€

L'équipe remercie chaleureusement les bénévoles du Sou des écoles pour leur participation active et financière à nos projets. La Mairie reçoit également nos remerciements.

Budget pour l'année prochaine :

Cette année, la mairie a pris en charge les transports des classes pour leurs sorties à hauteur de 2000€, contre 4000€ les années précédentes. Le sou des écoles a donc pris le relais en janvier.

Le budget de fonctionnement des classes pour l'achat des fournitures et des fichiers a été également diminué. Une liste de fournitures (essentiellement le matériel pour la trousse) sera distribuée aux élèves d'élémentaires.

Un budget spécial de 2500€ a été alloué pour commander de nouveaux manuels scolaires pour les élémentaires en lien avec les nouveaux programmes.

3) Bilan RASED

Prise en charge par la psychologue scolaire:

11 élèves ont été vus (3 MS, 1 GS, 1 CE1, 1 CE2, 2 CM1, 3 CM2) 3 demandes concernant la création ou le suivi d'un dossier MDPH.

Prises en charge par la rééducatrice:

Un élève de CM2 a bénéficié d'un projet individuel d'aide à dominante rééducative une fois par semaine.

Prises en charge par le Maître E

6 élèves ont bénéficié d'une aide apportée par le maître E à raison de deux fois par semaine. Ces élèves se répartissent de la façon suivante:

3 élèves de CE 1 pour la consolidation de la lecture, de l'écrit et la confiance en soi.

3 élèves de CE 2 pour la consolidation de la lecture, de l'écrit et la confiance en soi.

4) Prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	17	19	20	19	12	17	17
47 maternelles			85 élémentaires				
132 élèves sur l'école							

5) Rythmes scolaires

Point de la mairie sur l'organisation des TAP pour l'année écoulée

Le conseil municipal du mardi 20 juin fera un bilan plus développé sur les TAP.

Thèmes de cette année : Je bouge et je crée

Olympiades/Noël/carnaval/printemps/tour du monde

Inscriptions croissantes (passage de 40 à 83 enfants inscrits)

Le Maire remercie Aurore Langlois et Virginie Vernaz pour leur investissement, leur engagement.

Organisation de la rentrée prochaine

Un sondage a été distribué aux parents. Sur 95 familles que compte l'école, 91 ont répondu. 86% des familles sont favorables à un rythme de 4 jours par semaine, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le décret autorisant la modification du rythme scolaire devrait officiellement sortir le 21 juin.

Si une décision doit être prise, il faut respecter des délais : le conseil d'école devra déposer sa demande au DASEN le 29 juin, seule autorité habilitée à accepter le changement de rythme.

La mairie se refuse de donner un assentiment pédagogique à la place des enseignants. Elle s'en réfère au point de vue des professionnels et au ressenti des parents.

La mairie annonce qu'elle se soumettra à la décision du conseil d'école, et mettra tout en œuvre pour réussir ce changement désiré par tous.

Un conseil d'école extraordinaire se réunira dès que possible pour voter la modification si les conditions légales sont réunies.

Intervention de Mr Battentier concernant le respect du calendrier scolaire :

Nous constatons une hausse des absences d'élèves pour cause de départ en vacances hors période de vacances scolaires. Les demandes devront se faire par courrier adressé aux enseignants et à la directrice. Ce courrier sera transmis à l'inspection académique. L'école est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans et les élèves de moins de 6 ans doivent une présence régulière à l'école (règlement départemental des écoles de Savoie).

Lors de ces absences non autorisées, les devoirs ou le travail réalisé en classe ne sera distribué par les enseignants.

6) Travaux et aménagements divers

- le toit des maternelles est en mauvais état : ardoises cassées qui menacent de tomber, infiltration d'eau à l'entrée de la classe de Caroline, chêneaux qui fuient.

Mr Violi est venu sur l'école pour établir un devis avec un charpentier.

- La barrière de la terrasse du côté des CP/CE1 est en très mauvais état.

- Les vélos des maternelles sont à réviser pendant l'été.

- L'insonorisation de la classe de Caroline est demandée depuis de nombreuses années.

La télécommande de la porte d'entrée qui ne fonctionnait pas a été rendue en état de marche aux enseignants.

La mairie informe les parents et les enseignants qu'un défibrillateur a été installé dans le hall de la mairie à l'extérieur.

Suite aux remarques d'un parent lors du dernier conseil d'école, deux panneaux ont été installés aux grands prés. Cette interdiction de stationner est destinée à sensibiliser la population et permettrait de verbaliser les usagers qui se gareraient sur ce parking réservé aux bus.

Un nouvel agent communal (monsieur Lombard) a été recruté par la mairie.

7) Questions diverses

Question d'un parent : Les accompagnateurs du bus ont-ils une liste des enfants prenant leur transport chaque jour ?

Les accompagnateurs dans le car ne sont responsables que des enfants de moins de 6 ans qu'ils récupèrent directement dans les classes de maternelles.

Les élèves des classes primaires sont autonomes, aucune liste par jour n'est donnée aux accompagnateurs. La mairie précise que les agents restent vigilants sur la présence/absence ou retard des enfants prenant le bus habituellement.

En cas d'enfant ayant manqué le bus, les enseignants ou la garderie sont présents pour prévenir les parents.

Remarque d'un parent : Le tarif du transport scolaire est passé de 25 euros à 100 euros par enfants et par an. Comment expliquer cette augmentation ?

Le maire précise qu'il a voté l'augmentation du tarif dans le cadre de l'Arlysère. Le tarif a augmenté parce qu'il a fallu harmoniser les tarifs alentours (le prix appliqué était auparavant très bas). Normalement, aucune augmentation ne devrait être votée pour l'année prochaine. Par une démonstration mathématique, le Maire a conclu que pour 70 cts par jour, l'enfant est transporté aller-retour. Objectivement, ce tarif n'est pas élevé.